

SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

**SICAD**

**GUIDE DU CITOYEN**

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

**Référence :** Arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation Physique du....., relatif aux prestations administratives rendues par les services du ministère de La jeunesse, des Sports et de l'Éducation Physique et les établissements sous tutelle et aux conditions de leur octroi (JORT N°..... du.....).

**Organisme :** Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation Physique. (Complexe sportif international d'Ain Draham)

**Domaine de la prestation :** Stages sportifs.

**Objet de la prestation :** Organisation de stages au complexe sportif international d'Ain- Draham (hébergement, restauration, équipements sportifs).

**Conditions d'obtention de la prestation**

- Etre une équipe nationale ou étrangère dans les différentes disciplines sportives.
- Ou être une association sportive nationale ou étrangère affiliée à une fédération sportive.
- Ou être une organisation de jeunesse.

**Pièces à fournir**

- Demande simple signée au nom du ministre.
- Bon de commande des prestations signé par le responsable du complexe sportif.

<b>Étapes de la prestation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Délais</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépôt d'une demande de réservation</li> <li>- Accord pour la réservation</li> <li>-Elaboration des programmes des stages suivant les prestations demandées et les installations sportives disponibles</li> <li>- Versement d'une avance financière à titre de caution pour effectuer le stage selon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clubs concernés</li> <li>- Hôtels pour hébergement</li> <li>-Direction du complexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords de réservation immédiats ou dans les 24 h suivant la réservation</li> </ul>

programme demandé. - Déroulement du stage - Fixation du montant final des prestations - Règlement définitif du montant.		
--	--	--

**Lieu de dépôt du dossier**

**Service :** Direction du complexe sportif international d'Ain-Drahem.

**Adresse :** Cité El-Mérij Ain Drahem. 8130

**Lieu d'obtention de la prestation**

**Service :** Direction du complexe sportif international d'Ain-Drahem.

**Adresse :** Cité El-Mérij Ain Drahem8130

**Délai d'obtention de la prestation**

- Immédiatement ou dans les 24 heures suivant la réservation

**Références législatives et / ou réglementaires**

- Décret n° 94-2140 du 10 octobre 1994 portant organisation administrative et financière du complexe sportif international d'Ain-Drahem.